



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 55014

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les revendications de la Fédération nationale de l'invalidité et de la retraite (FNIR). Cette association n'a toujours pas obtenu de réponses aux propositions qu'elle a formulées en faveur des invalides. En effet, elle souhaite que soit rajoutée à la prestation d'une personne invalide, lors de son soixantième anniversaire et si elle est dans l'impossibilité de se procurer un emploi, la partie retraite complémentaire pour ses droits acquis. Par ailleurs, la FNIR remarque que l'invalidité étant assujettie à une prestation contributive (pension d'invalidité) à laquelle se rajoute, pour les très faibles montants, une prestation non contributive (l'allocation supplémentaire d'invalidité, ASI) ; il en résulte qu'à handicap équivalent les montants des prestations versées aux invalides et aux handicapés via l'allocation aux adultes handicapés (AAH), peuvent être différents. Pourtant, les dispositions de l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles stipulent qu'il n'existe pas de différences entre handicapés et invalides, l'État étant garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées. C'est pourquoi la fédération propose que soit mis un terme à cette situation par la fusion de ces deux allocations. La FNIR réclame également la revalorisation des prestations d'invalidité et de vieillesse, notamment pour les revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 50 % du seuil médian (données INSEE). Enfin, elle constate que le désengagement de l'État en matière de remboursement engendre une augmentation des cotisations mutuelles ou assurances privées maladie. En conséquence, elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour répondre à la vive attente des personnes invalides.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55014

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 7011

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)